Osons l'avenir

Communauté de communes du Sénonais

CCS MAGAZINE

1962-2012

Notre communauté a 50 ans !

Osons l'avenir

Communauté de communes du Sénonais

La Communauté de communes du Sénonais rassemble 40 369 habitants sur 9 communes : Courtois-sur-Yonne, Gron, Maillot, Malay-le-Grand, Paron, Rosoy, Saint-Clément, Saint-Martin-du-Tertre, Sens

Responsable de la publication
Gilles Pirman
Équipe communication
Commission information et actions participatives
Catherine Kmieciak - Aurélie Allouis - Sandrine Compin - Marc Leclercq - Bruno Perreaux

Secrétariat
Virginie Cassotti - Syveline Dechambre
Rédaction
Patrick Guyot
Photos
Emmanuel Berry, L'Yonne Republicaine, Archives Mairie de Sens - Pascal Laurent
Conception
Vera Werebe
Impression
Imprimerie Barré

Imprimé sur papier Satimat green (60 % de fibres recyclées 40 % de fibres FSC).
Imprimé selon la norme Imprim'vert
Dépôt légal 3ème trimestre 2012
n ISSN - 1638-4415
Communauté de communes du Sénonais
21, Bd du 14 juillet - BP 552 - 89105 Sens Cedex
Tél. 03 86 65 89 00
E-mail : contact@cc-senonais.fr
Retrouvez CCS MAGAZINE et toute notre actualité sur www.cc-senonais.fr

Vers un Grand Sens ...

Malgré ces temps de complexité et de contraintes budgétaires, c'est toujours de noces d'or qu'il s'agit quand on évoque cinquante années de mariage.

Cela fera en effet un demi-siècle que l'intercommunalité existe et unit les communes du territoire sénonais.

Il faut reconnaître aux élus de l'époque d'avoir été des pionniers très avisés, car les districts se comptaient sur les doigts d'une main quand la décision fut prise de créer un groupement de communes autour de Sens.

C'était officiellement le 16 juillet 1962.

L'objectif était à la fois simple et singulièrement ambitieux. Il fallait par la réunion des communes, permettre le développement du sénonais en lui apportant des services structurants, de nouveaux équipements et des terrains pour y faire croître emplois et logements.

Les compétences n'ont dès lors pas cessé d'évoluer et notre établissement public de coopération intercommunale (c'est sa dénomination administrative) était déjà très opérationnel en 2002, quand il a fallu le faire évoluer en communauté de communes.

Depuis 1962, des sujets de préoccupation demeurent, d'autres sont nés avec les nouvelles attentes de la population. Le chemin est loin d'être terminé. Et les 10 nouvelles communes qui vont intégrer le périmètre intercommunal vont mobiliser toute notre attention et contribuer à faire évoluer les compétences et les objectifs de la CCS.

Gardiens, chacun de nos racines et de notre identité mais rassemblés, solidaires, ambitieux pour notre territoire et ceux qui y vivent, y travaillent ou créent l'activité, voici que nous sommes à l'aube d'un "GRAND SENS" que j'appelle, que nous appelons, de nos vœux.

Gilles Pirman
Président de la Communauté de communes du Sénonais
Vice-président du conseil général de l'Yonne,
Maire de Saint-Clément,

SOMMAIRE

4-17
NOTRE COMMUNAUTÉ A 50 ANS

4. Aux origines de l'aventure intercommunale

6. Tout à faire dans une ambiance familiale

8. La vie intercommunale n'est pas un long fleuve tranquille

10. Périmètre de la Communauté de communes du Sénonais

12. Jean Cordillot siège au District

13. Une femme à la tête de l'intercommunalité

15. Michel Develay, partisan de l'intercommunalité

16. Plus loin, ensemble

18
BRÈVES

19
ENVIRONNEMENT
Préparez-vous au recyclage

20
INVITATION

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants et notamment Marie-Louise Fort, Etienne Braun, André Chaussat, Jean Cordillot, Michel Develay, Etienne Dodet, Henri Dougy, Robert Gastal, René Lemaître, Maurice Lepage, Pierre Perrot, Roger Breton, Christian Couronner, Mauricette Lenda, Martine Lesage, Jean-Pierre Hugonin, Jacques Humbert, Richard Werner pour leurs précieux témoignages ainsi que la bibliothèque et les archives municipales de Sens pour leurs aides dans la conception de ce numéro spécial.

Aux origines de l'aventure intercommunale

Partant du principe que l'union fait la force, la naissance d'un groupement de communes a eu d'emblée l'objectif du développement du territoire sénonais. Retour 50 ans en arrière, avec les précieux témoignages de deux protagonistes de la création de notre institution : Robert Gastal, élu de Saint-Clément et René Lemaître, maire de Maillot de l'époque.

À l'initiative de Roger Treillé, alors maire de Paron et convaincu par l'opportunité de la création d'un tel regroupement, une poignée d'élus de l'agglomération parmi lesquels Moïse Lefier (maire de Saint-Clément) et l'un de ses conseillers, Robert Gastal, René Lemaître (maire de Maillot) et Valentin Léthumier (maire de Saint-Martin-du-Tertre) se sont retrouvés en 1961 dans l'école Paul Bert de Paron pour une réunion informelle qui allait déboucher sur la naissance du District. *« On était dans une classe assis à des tables d'écoliers. Roger Treillé nous avait expliqué qu'il existait un moyen pour faire travailler des communes ensemble »* se souvient Robert Gastal. Ce comptable s'était vite aperçu que les possibilités communales étaient trop faibles pour asseoir un véritable essor économique : *« J'ai alors proposé une fusion avec Sens. Soutenu dans ma démarche par une large majorité municipale, j'ai réalisé une étude financière pour voir quelles seraient les conséquences pour le contribuable clémentin. Mon objectif n'était pas de faire disparaître ma commune mais de solliciter un rapprochement économique et de moyens pour envisager quelque chose d'intéressant ».*

Robert Gastal et René Lemaître

Suivre l'exemple de Montargis

Visionnaire et précurseur, Roger Treillé s'était intéressé de très près à la création en 1959 du District de Montargis initié et présidé par Robert Szigeti, député-maire. Avec celle de Lyon, cette intercommunalité était la seule qui fonctionnait en France.

Transports urbains

Station de pompage des Champs Captants

CHRONOLOGIE

1962

16 juillet 1962

Le District de l'Agglomération Sénonaise est officiellement créé. Son siège est à la mairie de Sens.
Quatre communes membres (Maillot, Paron, Saint-Clément et Sens) ont délégué au District la gestion d'un service du logement, d'un centre de secours, l'étude, la réalisation et la gestion d'une adduction d'eau potable complémentaire et de travaux d'assainissement, l'unification des tarifs d'eau et la constitution de réserves foncières pour le service du logement.

1963

Deux nouvelles compétences : l'exécution de travaux de construction du Pont-neuf sur l'Yonne et de ceux de modernisation de l'éclairage public.

1964

le District est chargé de réaliser les opérations prévues au plan directeur du groupement d'Urbanisme de Sens et d'organiser un service de transports urbains.

« Roger Treillé avait consulté les maires des communes environnantes pour savoir s'ils étaient intéressés et voir s'il y aurait un certain consensus autour de sa proposition » se remémore René Lemaître, l'ancien maire de Maillot. Et d'ajouter une précision : *« La création d'un groupement de communes ne pouvait pas ne pas nous intéresser. À cette époque, Maillot était un petit village rural où il n'y avait aucune industrie. On imaginait bien que la ville centre allait poursuivre son développement qui pouvait déborder sur les communes limitrophes. ».*

25 années de présidence pour Roger Treillé

Lorsque le District urbain de l'Agglomération Sénonaise a vu le jour le 16 juillet 1962, il intégrait les communes de Sens, Saint-Clément, Maillot et Paron. Saint-Martin-du-Tertre n'a rejoint l'intercommunalité que par la suite. *« Contrairement à ce que beaucoup pensent, le District ne s'est pas créé que pour une seule affaire d'eau. Le logement, la gestion du centre de secours et l'assainissement figuraient dans ses attributions».*

Roger Treillé en a été le premier président, présidence qu'il a assumé durant 25 ans (1962-1977 et 1979-1989). Pourtant, il avait proposé au maire de Sens, la ville-centre, de briguer ce poste. *« Gaston Perrot lui avait rétorqué que la présidence lui revenait dans la mesure où il s'en était occupé jusqu'alors. "Je ne suis pas refusé d'en prendre la présidence. « Quand le District a vu le jour, l'assemblée communautaire lui avait offert tout de suite la présidence. Mais mon père, qui avait déjà beaucoup de travail, avait poliment refusé et désigné Roger Treillé qui briguait ce poste. ».*

Et de préciser : *« Mon père qui était très pris par ses nombreuses activités, ne s'occupait pas vraiment du District où il siégeait en tant que vice-président. Il avait confiance dans la gestion des dossiers. Par contre, il intervenait à Paris dans les ministères pour faire avancer les plus importants. Il n'y avait pas de bagarre politique au sein de l'institution ».*

Le maire de Sens, Gaston Perrot, laisse la présidence du District à Roger Treillé

Roger Treillé et Gaston Perrot

Pierre Perrot, fils de Gaston Perrot qui fut maire de Sens (1947 - 1971) et député de la 3ème circonscription de l'Yonne (1958 - 1973) fut un témoin privilégié de la naissance et des premières années du District urbain de l'Agglomération Sénonaise.

« Roger Treillé était venu voir mon père pour évoquer la création d'une structure intercommunale. Il était tout à fait d'accord car il souhaitait un "Grand Sens" pour l'agglomération. Mon père lui a proposé d'aller rencontrer le député-maire de Montargis qu'il connaissait très bien, c'était son voisin à l'assemblée nationale. »

Il se souvient très bien lorsque son père a

Roger Treillé

Zone industrielle des Vauguillettes

1965

12 avril 1965
Réélection de Roger Treillé à la Présidence du District.

12 juillet 1965
Intégration de la commune de Saint-Martin-du-Tertre.

1967

Réalisation de la première station de pompage "Saint-Bond" (la seconde "Saint-Père" sera réalisée en 1977).

Deux nouvelles compétences : l'aménagement et l'entretien de la voirie à caractère intercommunal et la réalisation d'équipement social, culturel et éducatif.

1969

30 avril 1969
Inauguration du Pont-Neuf par Jean Chamant, ministre des transports.

1970

Le district est chargé de réaliser des zones industrielles. Première en date : la zone industrielle des Vauguillettes à Sens avant celle de Gron en 1971.

Tout à faire dans une ambiance familiale

Bon nombre d'agents ont commencé ou effectué la majeure partie de leur carrière au sein du District devenu en 2002 Communauté de communes du Sénonais. Certains ont connu les premières années où tout était à construire. Ce cinquantième anniversaire a permis à Mauricette Lenda (responsable du personnel de 1973 à 2004), Martine Lesage (responsable du Village-retraite Les Charmilles depuis 1973), Jacques Humbert (responsable du service assainissement de 1984 à 1999), Jean-Pierre Hugonin et Richard Werner (piscine tournesol respectivement de 1969 à 2006 et de 1977 à 2010) de se remémorer de nombreux souvenirs de leur vie professionnelle. Ils sont unanimes : *« l'ambiance était familiale ».*

jaloux du travail que font les autres" lui a-t-il répondu. Il y avait un consensus autour de cette présidence » confie Robert Gastal. Et de préciser : *« On ne souhaitait pas que la ville soit majoritaire sur le plan des représentants. Plus tard, en 1972 sous Etienne Braun, cela a été remis en cause. Durant un temps, les délégués n'ont plus participé aux assemblées».* Ce que confirme René Lemaître : *« Nous avons continué à gérer le District sans les délégués de Sens. Les communes se sont bien entendues même si parfois on se rendait compte que chacun venait avec sa mairie et son clocher pour défendre les intérêts de son village... La Ville de Sens ne siégeait pas mais s'acquittait de sa contribution communale ».* L'ancien maire de Maillot insiste sur un point : *« On ne venait pas là pour faire de la politique mais pour assurer le développement d'un groupement de communes... Le "District" était un bon outil qui a été créé avec tout ce que cela comporte d'aléas... Et même si nos administrés ont payé des impôts supplémentaires, ils ont bénéficié de tous les avantages offerts par ce regroupement ».* La majeure partie des compétences de l'intercommunalité a été décidée en une petite dizaine d'années par des élus perspicaces et efficaces qui se sont efforcés de privilégier l'intérêt général. René Lemaître et Robert Gastal n'oublient pas d'adresser un hommage à Paule Talon, la première secrétaire générale du District : *« Roger Treillé a eu la chance de l'avoir à ses côtés. Elle a beaucoup fait pour le développement de l'institution. ».*

Martine Lesage et Mauricette Lenda

Au début, peu de personnes connaissait l'existence de l'intercommunalité. *« Comme je cherchais du travail, on m'avait dit de m'adresser au District mais je ne savais même pas ce que c'était... Lorsque j'ai commencé, il y avait une douzaine d'employés dont cinq ou six sapeurs-pompiers*

Les Charmilles

Piscine Tournesol

CHRONOLOGIE

1971

5 avril 1971
Réélection de Roger Treillé à la Présidence du District.

Construction du château d'eau du Haut de l'Echelotte.

1973

Les premiers locataires s'installent au Village-retraite Les Charmilles.

29 délégués intercommunaux.

1974

Adhésion des communes de Gron et Malay-le-Grand.

Compétence du District étendue au territoire de la commune de Rosoy, fusionnée sous le régime de l'association avec la ville de Sens depuis le 1er janvier 1973.

41 délégués intercommunaux.

1975

Nouvelle attribution : réalisation d'équipements sportifs.

Jacques Humbert

et il y en avait presque une centaine quand je suis partie en retraite, 30 ans après » indique Mauricette Lenda.

Petit à petit, les compétences s'ajoutent et la structure prend son envol. *« On recevait de nombreuses personnalités politiques aux Charmilles qui étaient présentées comme le premier village pour retraités de France. C'était un concept très innovant. La visite de Simone Weil, Ministre de la Santé et des affaires sociales, m'a marquée »* se remémore Martine Lesage.

Jean-Pierre Hugonin rencontrait directement "son patron" Roger Treillé, tous les mardis : *« J'avais demandé du matériel pour effectuer des animations sportives dans toutes les communes de l'agglomération hormis Sens qui avait ses propres animateurs. Roger Treillé aimait voir les enfants faire du sport et était toujours à l'affût de tout ce qui pouvait se faire. Il avait permis l'achat d'un bassin mobile d'apprentissage de la natation ».* Richard Werner se souvient, quant à lui, des "*premières longueurs*" à la piscine Tournesol. *« Je suis arrivé en 1977, la piscine Tournesol était construite. Elle nous a permis de proposer des activités qui n'existaient nul par ailleurs dans le département. Quand le District est devenu Communauté de communes du Sénonais, l'institution est devenue plus administrative. On est passé d'un côté artisanal à une PME ».*

Jean-Pierre Hugonin et Richard Werner

Une structure qui regardait loin devant elle comme le souligne Jacques Humbert : *« En 1984, lorsque la station d'épuration a été confiée au District, on m'a demandé si je voulais être responsable de sa gestion. Tous les élus de l'agglomération étaient d'accord pour augmenter les capacités de cet équipement, ce qui est fait aujourd'hui ».*

Dès le début, il régnait une atmosphère familiale au sein des services. *« Les employés se connaissaient tous et on se fréquentait en dehors des heures de travail. »* se remémore Martine Lesage. *« J'avais de bons rapports avec tout le monde, j'étais un peu la confidente. »* ajoute Mauricette Lenda en rappelant la bonne image que donnait la hiérarchie. *« Madame Talon, la première secrétaire générale, avait beaucoup de considération pour le personnel. Elle avait une certaine personnalité mais il lui arrivait de nous donner des primes prélevées sur ses propres deniers. Quand à Roger Treillé, il n'hésitait pas à nous rendre service ».*

Pierre Lavergne

« J'accepte les fonctions de Président et les responsabilités qui en découlent et je serai un ardent défenseur de l'autonomie de toutes les communes ».

Le Sénonais Libéré
16 février 1977

Centre de secours Marcel Conversy

1976

Inauguration du foyer des Jeunes travailleurs.

Transfert du siège social du District rue Auguste Morel à Sens.

1977

Ouverture de la piscine Tournesol.

12 avril 1977
Election de Pierre Lavergne à la Présidence du District.

1978

1978
Acquisition d'un véhicule de propreté.

23 février 1979
Election de Roger Treillé à la Présidence du District.

1980

Construction du centre de secours Marcel Conversy.

1981

Acquisition du parc de la Ballastière (ouverture au public en 1984).

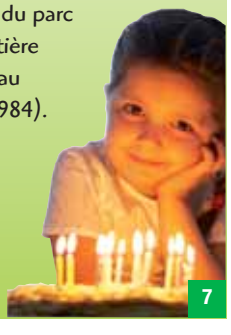

La vie intercommunale n'est pas un long fleuve

Maire de Sens de 1979 à 1983, André Chaussat a siégé au District de 1971 à 1983.
« Comme simple conseiller, j'ai au début pris le train en marche. Sens avait alors droit à douze délégués. Roger Treillé était le président. En 1979, quand je me suis retrouvé à la tête de la mairie de Sens, je suis devenu vice-président de cette institution où Roger Treillé s'occupait de tout et décidait de tout ! ».

En 1972, la ville de Sens a protesté contre le financement du "District" qui s'appuyait sur le reversement par les communes, d'un pourcentage des dotations qu'elles recevaient de l'Etat. *« Ce système pénalisait lourdement la Ville de Sens qui en fait "financait" grandement le District. Un jour, Roger Treillé a décidé d'augmenter*

André Chaussat

ce pourcentage. En pleine séance communautaire, Etienne Braun, le maire de Sens de l'époque a quitté la salle suivi par les délégués sénonais. La Ville de Sens a boudé l'institution durant plusieurs mois. Après négociations, le pourcentage a certes encore augmenté mais l'institution a accordé à la ville un total de 20 délégués sur 41 ».

Cette période d'instabilité a aussi provoqué le déménagement du District. André Chaussat se souvient que l'intercommunalité avait été "mise à la porte" de la mairie de Sens où elle occupait un bureau. Quelques mois plus tard, le district investissait ses nouveaux locaux rue Auguste Morel à Sens. Au bout du compte, *« j'ai été le premier élu sénonais à revenir au District dans le courant de l'année 1973. Les autres délégués sénonais ont suivi et les délibérations ont repris le cours normal des choses».*

Première présidence de la ville-centre

En 1977, André Chaussat est réélu au conseil municipal de Sens et conseiller communautaire : *« On a voté pour Pierre Lavergne qui n'était même pas candidat à la présidence du District. Il a été élu à la surprise générale suite à des votes blancs. Roger Treillé était en rogne... Lorsque Pierre Lavergne est tombé malade en 1978, Roger Treillé, alors premier vice-président, a repris les rênes du District. Quand j'ai été élu maire en 1979, je ne me suis pas présenté à la présidence de l'intercommunalité. En contrepartie,*

Siège du District - 2, rue Auguste Morel à Sens

L'usine d'incinération des ordures ménagères

CHRONOLOGIE

1982

Travaux de construction de la 2e tranche du village-retraite Les Charmilles.

Extension des attributions du District aux travaux d'assainissement pluvial.

1983

30 mars1983
Réélection de Roger Treillé à la Présidence du District.

Création au sein du Bureau d'un poste de vice-président supplémentaire en faveur de la ville de Sens.

1984

Zone d'activité de Malay-le-Grand.

Ouverture du service Urbanisme au District.

Station d'épuration transférée de la Ville de Sens au District.

1987

Construction d'un parking à la gare SNCF.

Nouvelle compétence : l'élaboration d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement des trois cantons de Sens.

1988

Début du fonctionnement de l'usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation énergétique.

Plan lumière d'éclairage public.

tranquille ...

j'avais demandé à Roger Treillé d'en réformer le financement. J'ai été élu premier vice-président et on a institué une fiscalité directe. Le financement de l'institution apparaissait enfin sur les feuilles d'impôts. Les conséquences ont été bénéfiques pour le contribuable sénonais. Et grâce aux dotations de l'Etat, l'impact de ce transfert sur les contribuables communautaires a été réduit de moitié ».

Parallèlement à cette période sans heurts, André Chaussat a permis à des élus de l'opposition dont Jean Cordillot, de faire leur entrée au District : *« Il n'y avait pas de clivages politiques au sein du District, seul l'intérêt général primait.».*

L'actualité du District du côté de la presse

Deux anciens journalistes locaux, Roger Breton (Le Sénonais libéré) et Christian Couronner (L'Yonne Républicaine), ont été les témoins privilégiés de la vie districale et parfois de ses péripéties.

Roger Breton et Christian Couronner

Concernant le président - fondateur, Roger Breton précise que *« c'était un véritable bâtisseur ». Ce que confirme Christian Couronner « Roger Treillé a beaucoup entrepris. Il bâtissait "mais avec du granit". C'était un sacré bonhomme, opiniâtre. Tel un artisan consciencieux, il avançait avec beaucoup de sagesse, de façon méthodique mais il pouvait se montrer très rigide. Peut-être qu'avec un peu plus de diplomatie, paradoxalement cela aurait avancé plus vite... ».*

Il existait parfois des clivages politiques au sens large du terme et *« certains élus exprimaient leurs désaccords »* poursuit-il. *« Etienne Braun était assez remonté contre le District. Il estimait que le rapport entre la contribution versée pour financer l'institution et les avantages que Sens retirait des projets, n'était pas suffisamment favorable à "sa" ville, il défendait Sens avant le District... »* se remémore Roger Breton. *« Je me souviens qu'Etienne Braun avait quitté l'assemblée en pleine séance pour protester contre cette situation ».*

Christian Couronner pense que *« l'intercommunalité a avancé à cette époque cahin-caha mais elle a avancé... Il y avait une bonne majorité du même bord au sein de cette institution et généralement, ça se passait bien, les décisions prises par le District étaient de toute façon assez techniques ». « L'intercommunalité à cette époque n'avait pas d'importance aux yeux des gens »* précise Roger Breton.

« Le District, c'était une très bonne idée et il fallait le faire. Quand on se regroupe à plusieurs, on arrive à réaliser de beaux projets comme la piscine Tournesol, l'usine d'incinération, etc. Grâce aux activités de la Tournesol par exemple, des personnes âgées ont pu apprendre à nager ».

Etienne Braun

Construction d'un collecteur d'eaux usées

1988

Travaux d'assainissement – début du programme de rénovation des réseaux.

Création de la zone d'activités les vignes Pierrottes à Maillot.

1989

11 avril 1989
Election d'Etienne Braun à la Présidence du District.

1990

1990
Zone d'activités du chemin neuf à Paron.

1991
Zone d'activités de la Fontaine d'Azon.

1992

Zone d'activités des Prunelliers à Saint-Martin-du-Tertre.

Construction du collecteur d'eaux usées secteur nord-est (micro-tunnelier).

28 avril 1992
Election de Marie-Louise Fort à la Présidence du District.

Communauté de communes du Sénonais

Périmètre de la Communa

AUJOURD'

Adhésion des communes à l'Intercommunalité

16 juillet 1962 - Création du District de l'Agglomération Sénonaise
Communes membres : Maillot, Paron, Saint-Clément et Sens

12 juillet 1965 - Intégration de la commune de Saint-Martin-du-Tertre

17 janvier 1974 - Adhésion des communes de Gron et Malay-le-Grand. Compétence du District étendue au territoire de l'ancienne commune de Rosoy, fusionnée sous le régime de l'association avec la ville de Sens depuis le 1er janvier 1973

27 mai 2002 - Adhésion de la commune de Courtois-sur-Yonne

Projet d'adhésion de 10 communes : Collemiers, Fontaine-la-Gaillarde, Malay-le-Petit, Marsangy, Noé, Saint-Denis-lès-Sens, Saligny, Soucy, Villiers-Louis, Voisines

auté de communes du Sénonais

'HUI ET DEMAIN

- Maillot : 1 095 hab. (maillotins) - Maire : Maryse Dol
- Paron : 4 432 hab. (paronnais) - Maire : Bernard Chatoux
- Saint-Clément : 2837 hab. (clémentins) - Maire : Gilles Pirman
- Sens : 25 885 hab. (sénonais) - Maire : Daniel Paris
- Saint-Martin-du-Tertre : 1 527 hab. (martinots) - Maire : Joseph Agache
- Gron : 1 219 hab. (gronois) - Maire : Gilles Millès
- Malay-le-Grand : 1 534 hab. (malaysiens) - Maire : Guy Crost
- Rosoy : 1 052 hab. (rosaltiens) - Maire : Dominique Chappuit
- Courtois-sur-Yonne : 788 hab. (courtoisiens) - Maire : Gérard Savourat
- Collemiers : 570 hab. (collombariens) - Maire : Simone Mangeon
- Fontaine-la-Gaillarde : 509 hab. (fontainois) - Maire : Jack Juigné
- Malay-le-Petit : 353 hab. (malaisiens) - Maire : Martine Charetié
- Marsangy : 843 hab. (maximiacusiens) - Maire : Jean Claude Faynot
- Noé : 448 hab. (noémiens ou noésiens) - Maire : Michel Rallu
- Saint-Denis-lès-Sens : 674 hab. (dyonisiens) - Maire : Alexandre Bouchier
- Saligny : 664 hab. (salignats) - Maire : Johan Bloem
- Soucy : 1 446 hab. (souciats) - Maire : Mireille Ladrange
- Villiers-Louis : 462 hab. (villersois) - Maire : Joël Fenart
- Voisines : 441 hab. (voisinats) - Maire : Marceau Vanhove

NOMBRE TOTAL D'HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SÉNONAIS

Population actuelle : 40.369 habitants

Population future : 46.779 habitants

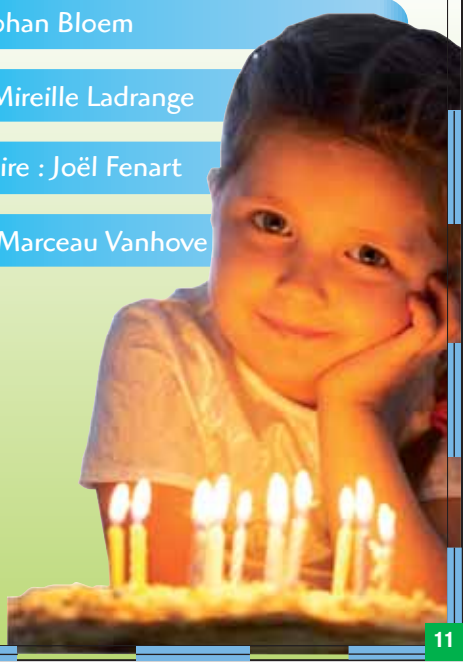

Jean Cordillot siège au District

Jean Cordillot a siégé à deux reprises au District en 1981 puis en 1995 à la suite de son élection en tant que maire de Sens.

En 1981, André Chaussat, alors nouveau maire de Sens, avait estimé « *normal de laisser une place à l'opposition pour siéger à l'intercommunalité. C'est ainsi que j'ai fait mon entrée au District en compagnie d'André Mottot. J'avais eu la même attitude lorsque j'ai été élu maire de Sens en 1995. J'avais laissé deux sièges à l'opposition* » .

En 1995, Jean Cordillot avait vite constaté que son élection suscitait beaucoup de craintes. « *Des élus de l'agglomération avaient eu peur que la Ville de Sens ne s'empare de l'intercommunalité. Comme je ne souhaitais pas casser l'institution, la municipalité de Sens n'a présenté aucun candidat à la présidence du District. Les élus de Sens ont voté blanc*

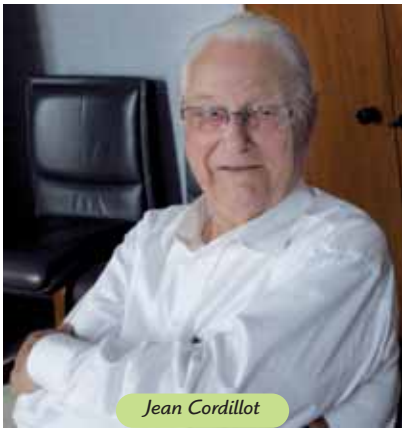

Jean Cordillot

et Marie-Louise Fort a été élue présidente. A cette époque, j'ai sous-estimé l'importance du District ».

« *Tout s'est bien passé jusqu'aux élections régionales en 1998. Les relations sont devenues alors crispées et difficiles et des dossiers n'ont plus avancé. Mais nous n'avons refusé de voter le budget qu'une seule fois pour des raisons que nous avons expliquées* ».

Sur les 50 années d'existence du District, M. Cordillot pense que «*le bilan est plus positif, même si on peut toujours mieux faire. Ça grognait parfois, des divergences apparaissaient quelquefois comme sur la fiscalité directe, mais ça passait... Lorsque le District a vu le jour, je n'étais pas très favorable à une structure de ce type car ce n'est jamais évident de donner une vie démocratique à une collectivité de second degré. Mais avec le recul, il faut bien admettre que l'intercommunalité a su trouver sa place. Il faut toujours garder à l'esprit l'intérêt général.* ».

SIÈGES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

1962 - Hôtel de ville de Sens

17 juin 1976 - rue Auguste Morel
(2 rue de l'épée dans l'attente du déménagement)

27 octobre 1994 - 21 boulevard du 14 juillet
à La Poterne Garnier Des Près

AS Réseau

Déchèterie des Vauguillettes

CHRONOLOGIE

1993

Zone industrielle des Vauguillettes II à Sens.

1994

AS Réseau, réseau de transports urbains du District dessert toutes les communes.

Construction d'un bassin tampon et des prétraitements à la station d'épuration.

Adhésion de communes extérieures pour des apports de déchets ménagers à l'usine d'incinération.

Départementalisation des centres de secours.

27 octobre 1994

Transfert du siège à la Poterne au 21 Boulevard du 14 Juillet à Sens.

1995

Pilotage des armoires d'éclairage public par une télécommande radio.

10 juillet 1995

Réélection de Marie-Louise Fort à la Présidence du District.

Une femme à la tête de l'intercommunalité

Marie-Louise Fort évoque *« un petit arbre planté dans le parc de la Ballastière, un pont jeté de l'autre côté de l'Yonne et le développement économique »* pour résumer de façon lapidaire son action à la tête de l'intercommunalité. Elue au sein du District en tant que conseillère en 1977, elle a ensuite siégé en qualité de vice-présidente (de 1983 à 1992) avant d'en devenir la présidente (de 1992 à 2008).

Elle reconnaît que l'institution n'était pas le terrain de joutes politiques : *« Il n'y avait pas non plus de clivages entre la ville centre et les communes suburbaines »*. Selon elle, la philosophie de l'intercommunalité était de ne jamais présenter de dossiers qui ne faisaient pas consensus : *« Cela nous a permis de concrétiser de gros projets. Il fallait être en capacité de fédérer pour réaliser de grandes choses comme par exemple le port de Gron »*.

Mais elle pense qu'une structure intercommunale possède des spécificités dans sa gouvernance. *« C'est une assemblée de second degré, ce n'est pas comme un conseil municipal avec une équipe que vous avez conduit aux élections. C'est plusieurs équipes différentes avec à leur tête des maires qui sont chacun des patrons. Il faut trouver du compromis notamment en bureau communautaire ce qui m'a servi pour l'ensemble de ma vie. Et puis, cela m'a appris à me comporter dans des assemblées d'hommes. Le parcours est toujours plus difficile pour une femme »*.

Marie-Louise Fort

Dès son entrée au District, Marie-Louise Fort s'est intéressée de très près à l'organisation du territoire. Sous sa présidence, elle évoque pêle-mêle les réalisations comme la zone industrielle de la Fontaine d'Azon, l'arrivée de la Zone Franche Urbaine, le Village d'entreprises, les transports urbains, les champs captants ou bien encore la déviation Sud avec la construction du pont de Salcy : *« Un pont reste un symbole fort de tout ce qu'on peut faire grâce au regroupement intercommunal.*

Carrefour Patton

***« Comme le pont-neuf, cet équipement a amélioré les liaisons intercommunales »* rappelle Henri Dougy**

Travaux du pont de Gron

1996

Inauguration de la déchèterie des Vauguillettes.

Inauguration du bâtiment du centre aéré (extension).

Aménagement du carrefour giratoire Patton et de celui de l'entrée sud de Sens.

Les compétences du District sont étendues à l'élaboration du programme local de l'habitat.

1997

Travaux du pont de Gron de la déviation Sud (participation financière du District de 22,5 %).

1998

Construction de la voie structurante des Vauguillettes – liaison entre la RN6 et la RN60.

Ouverture d'une seconde déchèterie aux Sablons.

1999

Conteneurisation de la collecte des déchets ménagers.

Pourtant, cela ne fut pas chose facile et il a fallu taper du poing sur la table. Je suis également fière du "sauvetage" de Prysmian (ex Pirelli) qui voulait quitter Sens. On s'est allié avec les présidents de la région, du département et de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour permettre le maintien de cette entreprise dans l'agglomération en lui permettant de se moderniser et de s'étendre. Pour que ça marche, il faut que chacun gomme son égo car c'est ensemble qu'on y arrive »

Alors, c'est parfois un peu frustrant car durant un mandat, on ne voit pas toujours la réalisation des projets. *« Mais le plus important c'est de mettre en place des dispositifs qui permettent de les faire aboutir. Lorsqu'on fait quelque chose, il faut qu'il y ait un lien avec le passé mais qu'il y ait aussi une projection vers l'avenir. Et je vois avec plaisir la continuité de certains projets ».*

Les intercommunalités *« sont et seront encore plus une réponse valable pour la mise en place de projets structurants. Il faut une vision beaucoup plus large de ce que doit devenir un territoire. Être à la tête d'une telle structure, impose d'être visionnaire et d'avoir une relation au temps différente.».*

Un dernier mot sur un dossier important à son cœur. *« Je me suis beaucoup investie dans l'achat du parc de la Ballastière. J'y ai fait planter des arbres. Je ne verrai jamais ces arbres à la taille adulte mais toutes ces essences profiteront aux générations futures. Un joli symbole en politique ».*

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES

Paule Talon (1962-1977)

Daniel Perroy (1977-1984)

Jean Lipinski (1984-1997)

Sébastien Lenoir (1997-2001)

Nicolas Martin (2001-2005)

Sébastien Lenoir (2005-2010)

Catherine Kmieciak (depuis 2010)

Centre de loisirs

Parc des Champs captants

CHRONOLOGIE

2000

Installation d'une station de mesure de la qualité de l'air.

2001

Réélection de Marie-Louise Fort.

Aménagement du parc champêtre des champs captants avec espace de loisirs et practice de golf.

Inauguration du rond-point sur la RN60 à Paron.

Centre de loisirs intercommunal

31 décembre 2001

Le District urbain de l'Agglomération Sénonaise devient la Communauté de communes du Sénonais.

2002

Modernisation du traitement des fumées et traitement des dioxines au centre de valorisation énergétique des déchets (CVED).

Michel Develay, partisan de l'intercommunalité

Conseiller de District de 1983 à 1997 et vice-président de 1997 à 2008, Michel Develay aura siégé durant 25 années au sein d'une institution qu'il s'est toujours attaché à défendre et à promouvoir. Il s'est même présenté à la présidence en 2001.

« A mon entrée au District, j'ai appris le fonctionnement de l'institution. J'ai connu la période Roger Treillé. C'était un visionnaire, un meneur d'hommes parfois intransigeant mais je l'aimais bien. A une époque, "on" allait à l'intercommunalité pour défendre d'abord les intérêts de sa commune mais les clivages politiques n'existaient pas. Ensuite, sous la présidence de Marie-Louise Fort, j'ai participé avec elle pleinement aux projets. Les objectifs étaient définis en bureau et le consensus était obtenu en conseil ».

Monsieur "communication"

Michel Develay était l'élu chargé de la communication et plus particulièrement du magazine ce qui lui conférait une vision très complète de « tout ce qui se faisait dans l'interco. ». Il se remémore les dossiers de l'usine d'incinération, des zones industrielles et aussi de la déviation Sud. Il se souvient que le conseil n'avait pas voté le budget en 1998 pour marquer son désaccord avec l'Etat : *« Ses services ne voulaient plus tenir leurs promesses quant au versement des subventions pour financer la déviation de la zone Sud »*. Un bras de fer gagné par les élus communautaires.

Militant de l'intercommunalité.

« Quand j'ai été élu maire à Villechétive, j'ai tout de suite proposé que l'on intègre une structure intercommunale. Je fais toujours un point sur les décisions prises par la Communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe à mon conseil municipal. Et je ne cesse de défendre cette position auprès d'autres communes. J'ai passé une année à faire du porte à porte pour expliquer comment cela fonctionnait et tout ce que cela peut apporter ».

Michel Develay

La Poterne

***« En 1994, la Poterne fût acquise en copropriété par le District (bâtiment) et la Ville de Sens (salle basse). »* se souvient Etienne Dodet**

Nous communiquons avec vous, par l'intermédiaire de nos magazines, depuis 1994.

2003

27 mai 2002
Adhésion de la commune de Courtois-sur-Yonne.

Modification de la répartition des sièges au conseil communautaire – 41 élus.

Ouverture de la plate-forme de compostage des déchets verts.

2005

31 janvier 2003
Réélection de Marie-Louise Fort à la Présidence de la CCS.

Travaux de mise aux normes du CVED.

Mise en œuvre du Système d'Information Géographique (SIG)

2006

Pose d'une canalisation d'eaux usées de la Station d'épuration au Clos-le-Roi.

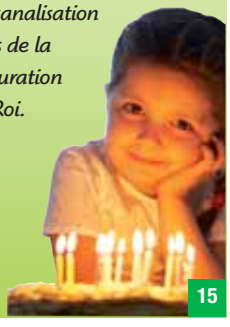

Plus loin, ensemble

Gilles Pirman

Sept ans après sa première expérience d'élu communautaire en tant que vice-président, Gilles Pirman est devenu en 2008 le président de la CCS.

« *Le rôle de l'exécutif n'est pas le même qu'au sein d'un conseil municipal. Au fil des années, j'ai découvert et appris la façon de fonctionner d'une intercommunalité et l'importance d'un bureau* ». Depuis quatre ans, Gilles Pirman orchestre le présent mais aussi le devenir d'une agglomération qui s'apprête à passer de neuf à dix-neuf communes d'ici à 2014. « *J'ai vite compris que l'avenir de l'institution passerait par son élargissement* » confie-t-il.

Depuis 2008, il a répondu à l'invitation de plusieurs maires, qui souhaitaient rejoindre, de gré ou de force, l'agglomération sénonaise. « *J'ai expliqué aux élus qui doutaient, qui nous étions, comment nous fonctionnons, quels sont les enjeux de l'intercommunalité... Je peux dire sans prétention que la plupart des nouvelles communes qui s'apprêtent à nous rejoindre ne viennent pas à reculons* ».
Il ne nourrit aucune inquiétude sur ce nouvel épisode de l'histoire de l'institution. « *Un groupement de communes, c'est de l'économie, des finances, de la politique au sens noble mais aussi de l'histoire et de la géographie. Pour qu'une intercommunalité fonctionne de façon cohérente, elle doit correspondre à la réalité de vie d'un territoire, d'un bassin versant* ».

Evoquant l'avenir, Gilles Pirman assure qu'il « *faut respecter l'ensemble des communes et s'attacher à trouver un consensus pour continuer à avancer. Il ne faut pas hésiter à marquer le pas sur certains dossiers qui nécessitent une mûre réflexion. Il faudra faire preuve de pédagogie et d'échanges préalables car à défaut d'être d'accord tout de suite, il faut déjà parler de la même chose. Aujourd'hui, l'esprit communautaire de 2012, doit être le même que celui qui habitait nos aînés en 1962, l'enjeu est analogue... Il faut que les maires qui*

Station d'épuration

Port de Gron

CHRONOLOGIE

2007

Travaux de rénovation de la station d'épuration.

Extension de la Fontaine d'Azon.
Mise en place de points d'apport volontaire.

2008

Pose d'un émissaire reliant l'ancienne station d'épuration de Gron-Paron à la station intercommunale (sur 3 km) avec passage sous l'Yonne.

Basculement du traitement des eaux usées de l'ancienne station sur la nouvelle et ses bassins biologiques.

18 avril 2008
Election de Gilles Pirman à la Présidence de la CCS.

Cartographie de 17 circuits de randonnées (153 km) sur l'agglomération

2009

Inauguration de la zone portuaire de Gron et du village d'entreprises (participations financières de la CCS).

Inauguration de la station d'épuration intercommunale.

s'apprêtent à nous rejoindre sachent qu'ils seront écoutés et respectés. Ils ne doivent pas craindre que le costume d'élu communautaire soit trop grand pour eux ».

Gilles Pirman éprouve une certaine admiration lorsqu'il se penche sur le chemin parcouru par le District devenu CCS au cours de ce demi-siècle. « *Le seul fait d'observer les 4 000 salariés présents sur le territoire intercommunal doit nous ravir et nous encourager à poursuivre... Toutes les compétences et réalisations, parfois hétéroclites, ont eu dans l'histoire leurs justifications. Le District a d'ailleurs été souvent pionnier et a démontré que la force de chacun fait la force de l'ensemble. Nous sommes devant de nouveaux défis : De quelles compétences avons-nous besoin pour demain ? De quels nouveaux outils doit-on doter le territoire ? De quelle solidarité devons-nous faire preuve tout en tenant compte de nos ressources ? ».* Autant de questions nouvelles auxquelles les assemblées futures auront à répondre.

Parc de la Ballastière

Collecte sélective en porte à porte

PRÉSIDENTS

Roger Treille 1962-1977
Pierre Lavergne 1977-1979
Roger Treille 1979-1989
Etienne Braun 1989-1992
Marie-Louise Fort 1992-2008
Gilles Pirman depuis 2008

2011

1er juillet 2011
Signature du contrat d'agglomération

Lancement de l'étude du Plan de Déplacement Urbain et du Programme Local de l'Habitat.

Parking pour le parc de la Ballastière.

2012

Réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Aménagement du pôle d'échanges AS Réseau, place Garibaldi à Sens.

Collecte sélective en porte à porte.

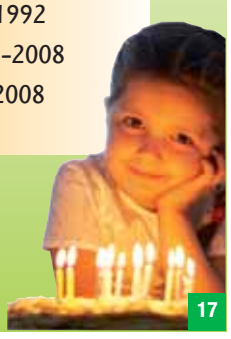

Office de Tourisme : le cocktail de l'été !

Concerts aux terrasses de cafés et restaurants, visites guidées théâtralisées ou à vélo : c'est un cocktail 100% innovant, 100% tonique et 100% original que vous offre l'Office de Tourisme de Sens et du Sénonais pour cet été.

"Garçon la Note !" la reprise

Après une première édition couronnée de succès en 2011, c'est reparti pour une deuxième tournée cet été.
Du 5 juillet au 31 août, du jeudi au samedi (hors week-end du 14 juillet), 23 concerts sont prévus pour cette deuxième édition aux terrasses des cafés et restaurants. L'édition 2012 sera marquée par une programmation totalement renouvelée et encore de belles découvertes de l'Yonne ou d'ailleurs.

Concerts gratuits de 21 h à 23 h 30.

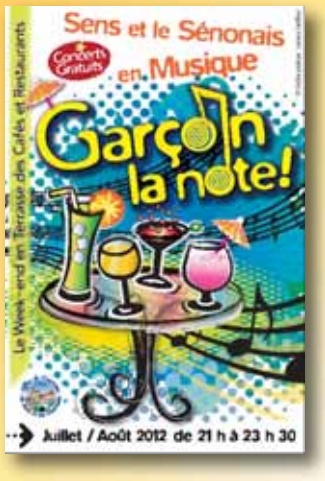
Sens et le Sénonais
en Musique
Concerts Gratuits
Garçon la note!
Le Week-end en Terrasse des Cafés et Restaurants
Juillet / Août 2012 de 21 h à 23 h 30

En selle, pour des visites guidées à vélo !

Après la mise en service l'an dernier de son point de location de vélos, l'office de tourisme lance en 2012 des visites guidées à vélo. Elles s'articuleront autour de deux thématiques "Sens, les petits ruisseaux font les grandes rivières" (découverte de l'Ile, quais, ponts, évocation des anciens coches d'eau, etc.) et "Sens méconnu" (Gué St-Jean, ancien hôpital St-Jean, Basilique St-Savinien, étang de la Ballastière).

Dates des prochaines visites :
07/07, 11/08 et 08/09.
Rendez-vous à 16 h à l'office de tourisme.
A partir de 5 € par personne et gratuité pour les moins de 12 ans, avec leur propre vélo (supplément location de vélo : 5 €).
Visites accessibles aux enfants à partir de 8 ans sous la responsabilité d'un adulte.
Durée de la visite : 2 heures

Les Sénons manquants : une visite familiale et ludique

En compagnie d'un comédien incarnant le personnage de Brennus, adultes et enfants se laisseront entraîner dans une trépidante visite de Sens où se mêlent énigmes, personnages célèbres, découverte historique et anecdotes. L'itinéraire de visite prendra fin dans les jardins de l'Orangerie où les enfants, à l'issue d'un goûter, pourront improviser quelques saynètes inspirées de la visite, après une courte séance de maquillage et deguissements.

Dates des visites : 30/06, 04/07 et 11/07.
Rendez-vous à 16 h à l'office de tourisme.
6 € par personne, gratuit pour les moins de 6 ans (visites accessibles aux enfants sous la responsabilité d'un adulte).
Durée de la visite : 1 heure 30.

PISCINE TOURNESOL : Une fermeture par précaution avant réhabilitation

Afin de ne pas exposer les usagers et le personnel à des risques potentiels, la piscine Tournesol est actuellement fermée pour plusieurs mois. Cette fermeture s'est imposée suite aux nombreuses dégradations liées au vieillissement naturel de la structure et ce malgré des dépenses d'entretien importantes et répétées d'année en année.

La piscine de la CCS, située boulevard de la Convention à Sens, a été construite en 1976 dans le cadre du programme "1 000 piscines" et ouverte au public en 1977. Une réflexion sur sa réhabilitation est actuellement menée.
Pour votre information, les usagers possesseurs de cartes seront remboursés au *prorata temporis* des animations effectuées.

Préparez-vous au recyclage !

La CCS vous propose d'augmenter la quantité recyclée de déchets ménagers. *« Aujourd'hui, 40% des gens trient. Notre but est de doubler ce chiffre dans notre agglomération. »* indique Gérard Savourat, vice-président chargé de l'environnement et du développement durable.

10 septembre
top départ pour la collecte sélective

A partir de cette date, les corps creux et plats seront collectés au pied de votre porte grâce aux sacs translucides ou aux bacs (pour les collectifs de plus de 6 appartements) de couleur jaune. Depuis début juin, les sacs sont à votre disposition. Si vous n'avez pu en être doté, n'hésitez pas à nous contacter :
Tél : 03 58 45 10 23 ou
ambassadeurdetri@cc-senonais.fr

Le verre, quant à lui, devra être déposé dans les colonnes de points d'apport volontaire qui vont être densifiées sur le territoire.

Osons l'avenir
Le guide du tri
À CONSERVER !
Nouveaux services nouveaux horaires à partir du 10 septembre 2012
www.cc-senonais.fr

Attention, le rythme des collectes sera modifié pour la majorité des habitants de l'agglomération.

Vous trouverez toutes les informations dans le guide de tri inséré dans ce magazine.

COLLECTE DES CARTONS POUR LES COMMERÇANTS

Après une phase de test, la CCS met en place dans l'ouest de l'amande, 18 containers réservés au recyclage des cartons des commerçants.

Compostage individuel

Pour diminuer le tonnage d'ordures ménagères et les quantités de déchets verts qui sont facilement biodégradables, une solution : le compostage à domicile.

A partir du mois d'octobre prochain, les foyers volontaires de l'agglomération pourront acheter un composteur avec un bio-seau (1 par foyer). Pour vous encourager, la CCS vous propose un tarif préférentiel :

15 € pour un composteur de 320 L
25 € pour un composteur de 620 L

Pour tout renseignement, n'hesitez pas à contacter le service Déchets/Environnement au 03 86 65 89 00

Et pas de panique, un agent formé au compostage vous aidera, lors de la livraison, pour un démarrage dans de bonnes conditions (un guide de compostage vous sera offert). Il restera en contact avec vous pour vous conseiller.

Vous pouvez dès aujourd'hui nous faire part de votre souhait d'acquérir un composteur en nous adressant le coupon-réponse ci-dessous :

Je suis intéressé pour acquérir un composteur individuel.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Mail : .....

INVITATION

Communauté de communes
du Sénonais
21, Boulevard du 14 juillet
BP 552- 89105 Sens Cedex

Affranchir
au tarif
en vigueur

www.cc-senonais.fr